

**DOSSIER DE L'AIDE SOCIAL DE PIERRE MICHAUD  
MICP03015690**

Le 09 octobre 2021

Aide Social-3  
Services Québec

**Att. : Responsable(s) de dossier**

**Objet : Vols et expulsion de Pierre Michaud de sa résidence du 219 rue Lauréanne  
Rosemère J7A 4X2 (la suite).**

**Sans préjudice,**

Il est temps maintenant de parler de mon autre agente de l'Aide Social de St-Jérôme que j'ai reconnu il y a peine deux ou trois jours et qui est responsable du chantage pour obtenir mon dossier à St-Jérôme. Cette personne est **Marie-Michelle Daspe**. Croyez le ou non lors de ma séparation avec **Maria Paule Roy** cette personne s'est présentée comme médiatrice pour des couples qui se séparent. C'est Maria Paule Roy qui a trouvé cette personne et qui a pris un rendez-vous pour nous (parents des enfants) à cette époque. De mémoire la rencontre a eu lieu dans la région de Boisbriand. Environ 15 minutes après le début de la rencontre je voulais partir histoire de ne pas perdre plus de temps avec cette rencontre parfaitement inutile. De cela je m'en souviens maintenant parfaitement.

**Comment cette personne peut maintenant travailler pour l'Aide Social de St-Jérôme** en s'occupant de mon dossier et surtout agir comme si c'est la première fois qu'elle me rencontre ? Jamais mon dossier n'aurait pu se débloquer dans cette ville car nous supposons que cette personne est responsable avec sa partenaire **Mme Fillion** justement de ces coupures à répétition depuis que celui-ci a été transféré par chantage dans cette ville et aussi de mon expulsion du 219 Lauréanne Rosemère J7A 4X2 (ma maison).

Il est logique et plausible de penser que ce sont ces personnes qui sont responsables de mon expulsion qui en passant s'est déroulé du début à la fin dans **un cadre totalement illégal**. Nous croyons que ces personnes sont en mesure de fournir d'autres noms lors d'une enquête et probablement identifier les personnes qui m'ont expulsé physiquement de ma résidence par la force.

Prendre aussi note que **des faussetés sont inscrites sur les documents et correspondances** avec les huissiers et avocats des caisses et banques de la ville de Rosemère. Cela pourrait expliquer le refus de consultation de correspondance demandé par Monsieur Michaud à des fins de sécurité.



PAR NUMERISATION

Pierre Michaud, PMI  
Ce 09 octobre 2021

**Note : (A)**

Ce document est la propriété de Pierre Michaud, PMI. L'utilisation de ce document à d'autre(s) fin(s) que celui-ci cité dans l'objet est passible de poursuites en justice.

**(suite a la page 2)**

**Note : (B)**

Services Québec m'empêche de travailler sur mon dossier pour mes enfants et m'empêche de travailler sur ces demandes dénué de tout bon sens raisonnable par l'écriture de documents en réaction.

**Note : (C)**

Vérifier les dates de création des fichiers informatiques et inscription au dossier (FRAUDES ET HARCÈLEMENT CRIMINEL)

**Note : (D)**

Actions d'aide monétaire immédiate demandé

**Note : (E)**

Il est important de s'assurer que toutes les lettres écrites par monsieur suivent le transfert de dossier. A Montréal sur la rue Gaspé sauf erreur, une lettre de consultation de dossier écrite par moi était manquante lorsque j'ai fait cette demande ?



Autorisation de publication 09-10-2021  
Publié le 09 octobre 2021



DOC. : BS230109102021

**FIN DE DOCUMENT DE 2 PAGES FORMAT LÉGAL.**